

COMMUNE DE
L'HORME
Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le 18 février à 18h30, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement conformément à la loi, s'est réuni sous la présidence de Madame Audrey BERTHEAS, Maire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour porté sur les convocations.

Présents : BERTHEAS Audrey, CHAPUIS Laurent, OUAKKOUCHE Dalila, VINCENT BEAUFRERE Claire, NUNEZ Dominique, MACHADO Elodie, PATTE Raphaël, CLAIN Erika, BECH Françoise, MILLET Gaëtan, VINCENT Pierre, NOTO CAMPANELLA Camille, CLAVEL Anthony, VAZILLE Angéline, BERNAUD Didier, EYRIGNOUX Sophie, HILTGUN Luca, BENMOSLY Sabrina, CHARVIEUX Sandra, GRATESSOLE Celyne, DELEZAY Olivier, MARION Romain

Absents excusés : ROSSI Xavier a donné pouvoir à OUAKKOUCHE Dalila, BERNOU Philippe a donné pouvoir à NUNEZ Dominique, HOSNI Mohammed a donné pouvoir à CHARVIEUX Sandra, COFFRE Annick a donné pouvoir à DELEZAY Olivier.

Absente : FRANCOIS Pascale

Secrétaire de séance : HILTGUN Luca

Nombre de Conseillers

En exercice	27
Présents	22
Votants	26

Délibérations : 2025-07

Objet : Finances : Vote du Budget primitif 2025 – Budget principal

Nomenclature Contrôle de légalité 7/1

Madame le Maire rappelle/expose :

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal 2024/96 du 10 décembre 2024 portant autorisation spéciale d'exécution du budget 2025,

Vu la délibération du Conseil Municipal 2025/01 du 07 Janvier 2025 relative au débat d'orientations budgétaires 2025,

Vu la délibération du Conseil Municipal 2025/04 du 18 février 2025 approuvant le compte administratif en conformité avec le compte de gestion et décidant l'affectation des résultats de 2024 au budget 2025,

Considérant les orientations, projets et ressources communaux présentés ci-après par Madame le Maire, à savoir :

- Le budget 2025 s'inscrit toujours dans une nécessaire maîtrise des dépenses de fonctionnement et optimisation des recettes ;
- Le budget 2025 inclut, la poursuite ou finalisation d'opérations majeures, ainsi que de nouvelles opérations, à savoir :
 - o Poursuite de l'opération « Cœur de Ville » (maîtrise foncière et demande Fonds Vert sur îlot Ouest),
 - o La poursuite de la création du pôle « AJE »,
 - o Le PPI Voirie et les subventions d'équipement versées au SIEL (actions sur éclairage public),

- Poursuite reprise et mise au propre des concessions à l'état d'abandon au cimetière,
 - Investissement sur le matériel/véhicules (électriques si pertinent),
 - Diagnostics/Etudes énergétiques sur les bâtiments publics et recrutement AMO et Moe sur opération « Ecole élémentaire Pagnol »,
 - Maîtrise foncière (veille stratégique et active).
- Le besoin de financement de la section d'investissement 2025 s'élèverait à 3 892 479 € et serait notamment couvert par :
- Une affectation partielle du résultat de fonctionnement 2024 pour :
700 000 €
 - Les dotations aux amortissements pour :
365 000 €
 - Des cessions d'immobilisations pour :
171 000 €
 - FCTVA et Taxe aménagement pour :
238 889 €
 - Les subventions d'investissement attendues pour :
1 305 544 €
 - Un autofinancement prévisionnel 2025 pour :
552 664 €
 - Un recours à l'emprunt 2025 à hauteur de :
530 282 €
 - Divers (opérations patrimoniales, compte de régularisations)
28 100 €

Madame le Maire propose le budget primitif de la Commune, exercice 2025 :

- La section d'investissement est proposée en équilibre en dépenses et en recettes prévisionnelles pour :
3 892 479 € sachant que les restes à réaliser 2024 sont inscrits au budget primitif 2025 ;
- La section de fonctionnement est proposée en équilibre en dépenses et en recettes prévisionnelles pour :
5 801 844 €.

L'assemblée délibérante décide à la majorité « 6 abstentions : Mme Charvieux, Mme Gratessole, M. Delézy, M. Marion, M. Hosni qui a donné pouvoir à Mme Charvieux et Mme Coffre qui a donné pouvoir à M. Delézy d'approuver :

- le budget primitif de l'exercice 2025 proposé par Madame le Maire et voté :
 - Au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec présentation des opérations listées, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

L'HORME, le 20 février 2025

Mme le Maire,
Audrey BERTHEAS

Le secrétaire de séance,
Luca HILTGUN

